

**Principaux chiffres du mois
de juin 1994****Météorologie**

Le mois de juin a été chaud et sec. La température moyenne de l'air de 18,0°C excède de 1,4°C les normales saisonnières et les 29 mm de précipitations représentent un déficit de 53 mm par rapport aux valeurs moyennes, calculées pour la période 1901-1960. Les heures de soleil ont également été plus nombreuses que d'habitude : 260, avec un excédent de 33 heures sur la normale.

Population résidante

En juin, la population résidante du canton a augmenté de 162 personnes et se chiffre à 394 172 à la fin du mois (dont 825 saisonniers). Cette hausse résulte d'un solde migratoire (saisonniers compris) positif de 68 personnes (arrivées dans le canton : 1 670, dont 9 saisonniers; départs : 1 602, dont 47 saisonniers) et d'un excédent des naissances (383) sur les décès (289) de 94 personnes.

En une année, la population résidante du canton (sans les saisonniers) s'est accrue de 5 229 personnes (+ 1,3 %), progression démographique davantage due aux résidents étrangers (+ 3 978) qu'à la population d'origine suisse (+1 251).

Marché du travail

A fin juin, le nombre de *chômeurs* inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 15 463. En un mois, leur nombre diminue de 16. Le taux de chômage, calculé en pour cent de la population active de 1990, est égal à 7,5 % à fin juin (comme en mai). La moyenne suisse se situe à 4,6 %; le canton de Genève est le plus touché, il précède Vaud (7,4 %) et le Valais (6,9 %).

Quant aux *places vacantes* annoncées à l'Office cantonal de l'emploi, elles s'élèvent à 722 en juin contre 707 en mai.

Travailleurs étrangers

Le nombre de travailleurs étrangers (sans les fonctionnaires internationaux) s'élève, à fin juin, à 98 590, dont 69 355 travailleurs sous permis B (annuels) et C (établis), 28 405 frontaliers et 830 saisonniers. Par rapport à la période correspondante de 1993, l'effectif total est en recul de 1 362 unités (- 1,4 %); les travailleurs résidents (titulaires de permis B et C) sont en légère hausse (+ 756) alors que les saisonniers (- 1 242) et les frontaliers (- 876) accusent des baisses.

29 juillet 1994

./.

Construction de logements

En juin 1994, 114 logements neufs ont été terminés, parmi lesquels 9 villas (ou bâtiments à un seul logement); 142, dont 21 villas, ont été autorisés et 114 ont fait l'objet d'une requête en autorisation de construire (parmi eux figurent 26 villas).

Bilan annuel : 1 955 logements ont été construits entre fin juin 1993 et fin juin 1994 (2 012 une année plus tôt). Ces constructions neuves – ajoutées aux démolitions et aux transformations qui se soldent par une perte de 22 logements – portent le gain total à 1 933 (1 914 une année plus tôt) et le nombre de logements existants dans le canton à 193 384 unités. Quant aux projets, on dénombre encore 2 329 autorisations de construire entre fin juin 1993 et fin juin 1994 (contre 3 413 une année plus tôt), et seulement 1 742 requêtes déposées (2 355 une année auparavant).

Energie

La consommation totale d'électricité du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en juin à 190,5 millions de kWh (soit 1,5 % de plus qu'en juin 1993); celle de gaz à 48,1 millions de kWh (soit 1,1 % de plus qu'en 1993), chauffage à distance non compris.

Transports

L'effectif des *véhicules immatriculés* dans le canton atteignait 248 051 à fin juin 1994 (– 6 277 en un an). Le nombre de voitures de tourisme diminue de 5 979 en un an et se fixe à 200 155 en juin. Recul aussi de l'effectif des motos (motocycles légers compris) : – 186; leur nombre s'établit à 26 003. Par contre, le nombre de camions continue de progresser : 11 917 en juin, soit 803 de plus en un an.

A l'aéroport de Cointrin, le nombre de passagers enregistré au titre du trafic commercial (passagers en transit inclus) augmente de 4,1 % en mai 1994, passant de 450 944 à 469 611 en une année. Le mouvement d'avions, au titre du même trafic, augmente pour la même période de 5,0 % (8 998 contre 8 569 en mai 1993).

Tourisme

Au mois de mai 1994, 84 903 hôtes (86 911 en mai 1993), dont 75 067 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total de nuitées s'est élevé à 186 298, contre 196 362 l'an passé à pareille époque (baisse de 10 064, soit – 5,1 %). Le taux d'occupation des lits s'inscrivait en moyenne à 44,9 % contre 46,0 % en mai 1993.

Indice genevois des prix à la consommation

En juin 1994, l'indice reste stable et se fixe à 101,0 points (mai 1993 = 100). Le taux annuel de renchérissement s'établit à 1,0 %, contre 3,9 % l'an passé à pareille époque. En juillet, l'indice progresse de 0,2 % et s'établit à 101,1 points (taux annuel : 1,3 % contre 4,2 % en juillet 1993. ■